



Circulaire 8277

du 22/09/2021

Prix Reine Paola pour l'enseignement 2021-2022
Créativité et innovation

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 20/09/2021 au 31/01/2022
Documents à renvoyer	oui, pour le 31/01/2022

Information succincte

Mots-clés Prix Reine Paola - Enseignement fondamental ordinaire et spécialisé

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Centres psycho-médico-social Primaire ordinaire
Ens. officiel subventionné	Maternel spécialisé Primaire spécialisé
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Gouverneurs de province
- Les organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Lise-Anne HANSE, Administratrice générale

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Fondation Reine PAOLA		02/762.92.51 info@sk-fr-paola.be

Madame,
Monsieur,

A la demande de la Fondation Reine Paola, j'ai l'honneur de vous informer qu'elle organise cette année le Prix de l'Enseignement « Créativité et Innovation ». Ce prix s'adressera aux enseignants de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé, tous réseaux confondus. L'objectif est de récompenser les enseignants qui ont fait preuve de créativité et d'originalité et qui ont mis en place des projets innovants.

Le Prix récompensera trois lauréats par communauté. Le premier prix aura une valeur de 6.500 €, les deuxième et troisième prix s'élèveront respectivement à 4.000 € et à 2.500 €. Les prix seront remis par S.M. la Reine Paola lors d'une cérémonie officielle.

Toutes les informations relatives à ces prix (dépliant, règlement complet, formulaire de candidature) sont disponibles sur le site www.prixpaola.be.

J'attire votre attention sur le fait que les dossiers de candidature doivent être introduits, **avant le 31 janvier 2022.**

Je vous remercie de bien vouloir diffuser la présente circulaire auprès des enseignants de votre établissement.

L'Administratrice générale,

Lise-Anne HANSE.